



## La maison que nous louons n'est pas isolée

Par **MEMENE**, le **01/05/2013** à **12:06**

Bonjour,

La maison que nous louons n'est pas du tout isolée.

Le propriétaire a-t-il obligation de faire des travaux ?

Merci d'avance de votre réponse

Cordialement

Par **amajuris**, le **01/05/2013** à **13:19**

bjr,

la réponse est non.le propriétaire propose un bien à la location, vous acceptez ou pas.  
une construction antérieure aux années 70 n'est pas en principe isolée sauf travaux ultérieurs.  
mais vous pouvez quitter la maison en respectant le préavis.

cdt